



## **Pour soutenir les grévistes et pour financer nos luttes futures, faisons jouer la solidarité à CCF !**

Ce mardi 25 octobre, la direction RH a communiqué par mail les mesures obtenues par les grévistes des plateformes de Nîmes et Wissous. Ces avancées comprennent :

- Une prime pouvoir d'achat qui sera calculée sur le salaire annuel **prime d'ancienneté déduite** ;
- Une prime essence ;
- La prime « samedi » pour les plateformes ;
- L'avancement des NAO dès janvier 2023.

**Ces augmentations du pouvoir d'achat concernent une importante partie des salariés : assistants, afficheurs, magasiniers, adjoints, techniciens, opérateurs, responsables, coordinateurs, commercial, chefs d'équipes, etc.**

Malgré la légitimité de cette grève au regard des pertes de pouvoir d'achat subies par tous les salariés de CCF, la direction a refusé de payer les jours de débrayage, ce qui va fortement impacter les revenus du personnel gréviste qui s'est battu pour le pouvoir d'achat de tous.

Il est de notre devoir de les remercier en finançant la caisse de grève qui a été mise en ligne afin de leur éviter une importante perte de revenu, entre 3 et 5 jours de salaires par personne !

Si chaque salarié, bénéficiaire des primes obtenues par ce mouvement, met la main à la poche nous pouvons y arriver. Cela permettra également de prévenir les mouvements futurs car nous saurons, qu'en cas de prochaines actions, les salariés de CCF seront capables de s'unir à minima pour financer les éventuelles pertes de salaire.

Dès maintenant et sans attendre vous pouvez compenser leur perte de salaire. Nous avons tous à y gagner, la solidarité ça fonctionne. Wissous et Nîmes viennent de le démontrer.

Nous comptons sur vous pour les remercier en participant à la caisse de grève. Vous trouverez le lien ci-dessous à partager avec le plus grand nombre.

**Unis, tous ensemble, nous saurons  
faire avancer les revendications des salariés.**

<https://www.cotizup.com/cagnotte-grevistes-ccf>